

19A

N° 121 - MAI/JUIN 2002 - 9 € - 13,50 F.S. / 12,50 CAD

ENTRETIEN

Venturi et Scott-Brown

HOMMAGE

à Jacques Kalisz

CULTURE TECHNIQUE

Construire en bois

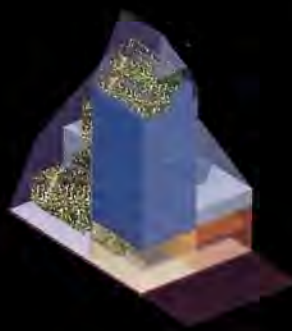
DOSSIER

Les satellites de la maîtrise d'œuvre



**LEONARD
& WEISSMANN**
Les serveurs
d'une cause





Etude sur des densités d'habitat dans un contexte d'ilot par Pascal Gontier et Jérôme Lejeune.

PASCAL GONTIER

Les réponses HQE



Soumettre à l'épreuve scientifique la conception architecturale pour convaincre, mais aussi créer des solutions HQE aux exigences socio-économiques.

Pascal Gontier mène de front l'activité d'architecte et celle de conseil en HQE et développement durable auprès de maîtres d'ouvrage et de maîtres d'œuvre. Pour lui, cette double casquette est la clé de sa compétence : d'un côté le rôle de conseil lui offre l'opportunité de multiplier les recherches de solutions, de l'autre, il lui permet de ne pas s'enfermer dans la sclérose d'une réponse type. Il cherche ainsi des manières innovantes pour répondre de façon prospective aux 14 cibles définies par l'association HQE. Celles-ci ne passent pas uniquement par la technique, mais sont souvent intimement liées à la conception. Il utilise ainsi toute une série de logi-

ciels et d'instruments de mesure, comme un anémomètre, un hygromètre, un sonomètre, un luxmètre, un héliodon, qui lui permettent d'aborder de manière sensible des notions abstraites, cernées habituellement par des chiffres. Au-delà de cette approche bioclimatique, il recherche toujours des solutions sans moralisme ni déterminisme et n'interdit jamais un matériau comme, par exemple, les nez de dalle saillant en façade : « On sait que ce sont des ponts thermiques et que la question est complexe, mais pour beaucoup d'architectes ces saillies ont encore du sens par rapport à l'expression architecturale. » Selon lui, les solutions naissent ainsi d'une vision d'ensemble : « Si l'on travaille chaque point isolément, on a toutes les chances de se retrouver avec un collage mal foutu. »

Pascal Gontier a forgé sa compétence au fil de recherches personnelles et dans le cadre du Postgrade en architecture et développement durable par l'EPFL à Lausanne. La demande HQE émane également souvent des maîtres d'ouvrage, dans le cadre de missions d'assistance, comme auprès de la SNCF pour laquelle il a mené récemment une étude de définition pour la qualité environnementale des gares. Il sait alors articuler les problématiques techniques et architecturales, mais aussi architecturales et urbaines. « Une des questions récurrentes est, par exemple, celle qui concerne l'eau, raconte-t-il. La construction va entraîner la création de surfaces imperméabilisées, ce qui va modifier le cycle de l'eau. Or, la loi sur l'eau va créer une taxe sur la modification de ce cycle. Comment prendre en

compte cette donnée ? On peut y répondre de plusieurs manières : soit en bouclant le cycle de l'eau par infiltration, par exemple en créant, avec de la végétation, un filtre qui retient les pollutions ; soit en la récupérant pour l'utiliser sur le site, voire la revendre à des entreprises grandes consommatrices d'eau. »

Son approche peut également aller beaucoup plus loin et concerner la maîtrise d'œuvre urbaine, en élaborant des outils pour les Plans locaux d'urbanisme (PLU) dans un esprit de développement durable. Pour lui, c'est l'occasion de mettre en pratique des réflexions développées, notamment, dans le cadre d'une proposition pour l'European, avec Jérôme Lejeune, et dans le cycle postdiplôme qu'il a mis en place à l'école d'architecture de Lille et où se pressent architectes, mais aussi ingénieurs, maîtres d'ouvrage, paysagistes, urbanistes...

De manière originale, il a élaboré une série de critères qui combinent HQE et développement durable et transposent dans le domaine de l'aménagement les travaux du Club de Rome, les déclarations de Kyoto et de Rio. Il associe ainsi aux données environnementales classiques, liées à la prise en compte des écosystèmes et des impacts des activités humaines sur l'environnement, des critères socio-économiques, tels l'accès équitable au foncier et la gouvernance – la démocratie participative. Outre les outils d'élaboration d'un règlement urbain souple, il prône l'application d'une écologie industrielle prenant en compte la gestion des déchets, des transports, des ressources humaines, de l'information, etc.

FRANCOISE ARNOLD ■